



Le Petit Bonnieulais

| LE JOURNAL BIMESTRIEL DE LA MAIRIE DE BONNIEUX |

Janvier 2025

Vie Municipale & Associative



Le personnel communal et le conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches, une bonne et belle année. Que 2025 vous garde en excellente santé pour profiter des joies et des petits bonheurs que nous offre la vie.

Lors de la présentation des vœux de la commune qui se dérouleront le 14 janvier 2025 à 18h30 à « La Maison du Livre et de la Culture » je vous présenterai le bilan de l'année 2024 et notre projection pour 2025. Cette nouvelle année s'annonce d'ores et déjà difficile tant l'incertitude politique que nous vivons au niveau national aura un impact sur la gestion de la commune. Toutefois nous chercherons et nous trouverons des solutions pour continuer à améliorer votre cadre de vie.

Je profite de cet édito pour renouveler tous mes remerciements aux commerçants du village pour maintenir une vraie vie à Bonnieux pendant cette période de sous-activité et d'avoir embelli et décoré vos vitrines et vos sapins. Je mesure la chance que Bonnieux a, d'avoir de nombreux commerces ouverts toute l'année. Je remercie aussi les diverses associations (Sou des écoles, Commerçants de Bonnieux, Cercle des aînés) qui ont animé le village tout au long de ce mois de décembre et l'office de tourisme intercommunal pour les 2 superbes spectacles proposés et organisés dans les rues de Bonnieux et sur la place du Terrail.

Mesurons la chance que nous avons de vivre dans le plus beau coin du Monde. Je vous renouvelle tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bono e uroso annado.

Pascal RAGOT



PASCAL RAGOT
— Maire de Bonnieux —
&
Le Conseil Municipal
*Vous présentent leurs
Meilleurs Vœux.*

Cérémonie des vœux

Mardi 14 janvier 2025

— A 18h30 —

A la Maison du Livre
et de la Culture



**France
services**

Les prochaines permanences des Services Publics de proximité

Jeudi 16 Janvier 2025

Jeudi 6 Février 2025

de **13 h30 à 16h30** devant l'Eglise du bas.

Il vous est recommandé de prendre rendez-vous auprès du service au 07 85 10 33 80 ou
06 42 21 53 28

Courriel: lelien@paysapt-luberon.fr



Retrouvez l'agenda culturel et festif du village ainsi que le programme cinéma proposé par « La Strada » sur le site internet de La Maison du Livre & de La Culture

<https://www.mlecbonnieux.com/>
Ou tél au **04.90.75.81.30**

Les autres rendez-vous du mois

Le conciliateur de justice reçoit sur rendez-vous en mairie le **3ème mercredi de chaque mois** de 9h à 12h. Tél: 04 90 75 80 06. @courriel: william.usseglio@conciliateurdejustice.fr

Une conseillère numérique, Mme Claire PUYO intervient à **l'EDeS** d'Apt (Espace Départemental Des Solidarités) 301 J Avenue Philippe de Girard tous les jours sauf le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Sa mission est d'accompagner les publics dans leur apprentissage de l'utilisation des outils numériques (tablettes, ordinateurs, téléphones portables).

PHARMACIE DE GARDE

Un numéro national, le 3237 vous met en relation avec la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile ou du lieu où vous trouvez.

**RETROUVER CETTE EDITION SUR LE SITE
INTERNET DE LA COMMUNE DANS LA
RUBRIQUE « NOS PUBLICATIONS »**

www.bonnieux84.fr

MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Pascal RAGOT, Evelyne BLANC Adjointe déléguée à la communication,

Émilie TEMPIER Conseillère municipale,

Émilie REY et Marie TANTIN Membres non élus

©Photos : Membres des Commissions & Associations

Publication le : 7 Janvier 2025

RESPONSABLE DE PUBLICATION

MAIRE DE BONNIEUX

www.bonnieux84.fr - Téléphone 04 90 75 80 06 - Mail : mairie@bonnieux84.fr

Recensement de la POPULATION

À partir du **16 janvier**, 4 agents recenseur communaux (Coralie, Charlotte, Clémence et Rachel) sillonneront toute la commune afin de procéder au recensement de la population.

Les agents recenseurs se déplaceront à votre domicile, en journée et en fin de journée, la semaine et les week-ends.

L'enquête pourra être réalisée, par internet ou par papier.
Les réponses collectées seront conservées dans un lieu totalement sécurisé et récupérées par l'INSEE en fin de collecte.



Nous vous invitons à être vigilant, seuls ces 4 agents sont habilités à procéder au recensement. Ils seront munis de leur carte d'agent recenseur.

En cas de doute, n'hésitez pas à la demander.

Le recensement est **anonyme** et totalement **gratuit**.



De gauche à droite: Rachel, Clémence, Charlotte et Coralie.



Le recensement est nécessaire. Pourquoi ?

Pour les communes

Des chiffres du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Pour les entreprises et les associations

Le recensement aide également à cibler les besoins en logement, les entreprises à mieux connaître leurs clients, les associations à mieux répondre aux besoins de la population...

Pour vous

Au niveau local, le recensement de la population sert par exemple à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.) et à déterminer les moyens de transports à développer. Le recensement de la population permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

EN CLAIR :

- ↳ Recensement du **16 janvier au 15 février**, par internet ou par papier, réalisé par 4 agents communaux.
- ↳ Enquête nécessaire, gratuite, anonyme et réponses sécurisées.

Répondre au recensement, c'est utile, pour construire demain !



CLIC PRESAGE

Depuis le 2 décembre, le bureau d'accueil principal est dorénavant au 2ème étage du 29 place Carnot à Apt. Notre bureau est plus grand et permet un accueil de meilleure qualité pour les usagers.

Un changement de taille cependant :

Notre numéro de téléphone historique a été écrasé suite au transfert de la ligne fibre et n'est donc plus actif

le 04.32.52.91.32. est donc remplacé de manière définitive par le 09.50.17.46.88.

Des plaquettes du CLIC réactualisées seront sous peu mises à disposition du public âgé et de leur entourage.

Bonnieux
Une seconde vie pour votre sapin
OPERATION BROYAGE
DU 26 DÉCEMBRE
AU 12 JANVIER
Déposez gratuitement
votre sapin dans l'un de
nos points de collecte
Points de collecte
Terrain de boules
Parking des croix
Place Gambetta
Possibilité de collecte à
domicile pour les personnes
ne pouvant pas se déplacer, le
jeudi 2 janvier 2025.
*Sur RDV en mairie avant
le 27 décembre 2024*



Bilan du projet des boîtes solidaires

Le projet des boîtes solidaires, initié par la commune de Goult et soutenu par la commune de Bonnieux a permis de récolter 77 boîtes, permettant de soutenir ceux qui en ont besoin.

Un immense merci à chacun d'entre vous pour votre implication et votre soutien !



Le prochain conseil municipal se tiendra **exceptionnellement le jeudi 23 janvier 2025 à 19h en mairie.**

Pour information, retrouvez sur le site internet de la commune les ordres du jour des conseils municipaux, les Procès Verbaux et la liste des délibérations dans la rubrique "**Séances du conseil**".

www.bonnieux84.fr

CALENDRIER DES PERMANENCES PUBLIQUES

CONSEIL ARCHITECTURAL

Janvier, Février 2025

MAIRIE DE MÉNERBES

Place de l'Horloge - 84560 MENERBES

Tél. 04.90.72.22.05

Le matin à partir de 9 h 30

Janvier	2025	Vendredi	17/01
Février	2025	Vendredi	07/02

MAIRIE DE LACOSTE

Place de la Mairie - 84480 LACOSTE

Tél. 04.90.75.82.04

L'après-midi à partir de 14 h 30

Janvier	2025	Vendredi	17/01
Février	2025	Vendredi	07/02

MAIRIE DE MAUBEC

Place de la Mairie - 84660 MAUBEC

Tél. 04.90.76.92.09

Le matin à partir de 9 h 30

Janvier	2025	Vendredi	10/01
		Vendredi	24/01
Février	2025	Vendredi	14/02

MAIRIE D'OPPÈDE

Les Poulivets - 84580 OPPEDE

Tél. 04.90.76.90.06

L'après-midi à partir de 14 h 30

Janvier	2025	Vendredi	10/01
		Vendredi	24/01
Février	2025	Vendredi	14/02

MAIRIE DE BONNIEUX

Rue Jean Aurard - 84480 BONNIEUX

Tél. 04.90.75.80.06

Tous les dossiers d'urbanisme - Permis de Construire, Déclarations Préalables et Demandes d'Autorisations Préalables pour les Enseignes - sont consultés par l'architecte conseiller pour avis. Les rendez-vous avec l'architecte conseiller sont à prendre sur les autres communes - voir calendrier, adresses et téléphones ci-dessus. Si une visite sur site est nécessaire, merci de le préciser au moment de la prise de rendez-vous.